



## Communiqué

### **Rencontre avec la nouvelle ministre de l'ESR : un échange de qualité mais les mesures indispensables ne sont pas là !**

Le lundi 27 juin 2022, la FERC-CGT, deuxième organisation syndicale du secteur, a été reçue par la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Mme Sylvie Retailleau. La délégation a porté la volonté d'un meilleur dialogue après cinq ans du précédent mandat d'Emmanuel Macron particulièrement éprouvant pour notre secteur.

La FERC-CGT portait plusieurs revendications en posant un constat clair : l'enseignement supérieur et la recherche sont à l'abandon, avec un patrimoine très délabré, la paupérisation des agent.es, un manque cruel de recrutement, l'arrivée de la sélection à l'université avec Parcoursup. Depuis 2009, les recrutements d'enseignant.es-chercheur-cheuses ont baissé de 42 % alors que le nombre d'étudiant.es augmentait de 550 000 (+24%) sur cette période. Les traitements ont baissé de 21 % depuis 2000 en pouvoir d'achat, l'augmentation de la part indemnitaire du salaire (non prise en compte pour la retraite), trop souvent à la tête du client, est loin de compenser cette baisse. Les conditions de travail dans un contexte de restructurations permanentes sont difficiles. Cela peut aller jusqu'au drame, comme au CROUS de Nantes après le suicide d'une collègue le mois dernier.

Concernant l'augmentation nécessaire des salaires, la seule réponse a été l'augmentation du point d'indice (précisée le lendemain elle sera seulement de 3,5 %). Pire, la ministre annonce que les 35 % de non-titulaires du secteur ne seront pas concerné-es par cette revalorisation, ce qui est inacceptable pour la CGT ! Elle ne s'est pas engagée à étendre la revalorisation des contrats doctoraux à l'ensemble des doctorant.es, malgré nos demandes. Enfin, elle n'a pu que confirmer que le ministère de l'ESR est celui où le ré-examen du RIFSEEP aura été le plus faible.

La ministre a tout de même fait des annonces allant dans le bon sens que la FERC-CGT suivra de près : une réforme des bourses, le rééquilibrage du budget recherche en faveur des financements récurrents, l'articulation entre organismes de recherche et universités, le pilotage national de la recherche par les organismes de recherche. En matière de délégation de gestion des laboratoires, la ministre annonce qu'il faut rechercher une vision globale dans la gestion des projets et développer des plateformes communes en local et qu'il n'y aura pas de changement dans les statuts des personnels des organismes. Mme la Ministre s'est engagée à présider quelques séances des instances représentatives des personnels (CT et CHSCT MESR), comme elle l'a fait récemment au CNESER. Cela ne peut qu'aider à un meilleur dialogue social bien abîmé dans le secteur de l'ESR.

**Nos revendications sont plus que jamais justifiées et les annonces de cet entretien ne sont pas à la hauteur des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche. La FERC- CGT continuera à représenter les personnels dans les instances et sur le terrain pour défendre les conditions de travail des personnels et obtenir les moyens nécessaires pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche.**

*Montreuil, le 06 juillet 2022*